

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2014.

L'an deux mille quatorze et le vingt cinq juillet à dix huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Georges GERIN**.

Présents : M. Georges GERIN ; Mme Christine BRUYAT ; M. Philippe REVEL ; Mme Jacqueline ROSSI ; M. Gérard CHAPOT ; M. Dominique DE GRÉGORIO ; M. Henri DUCARRE ; Mme Christelle DUCHATEAU ; Mme Isabelle KOUDOUOVOH ; Mme Liliane MASNADA ; M. Maxime MALJOURNAL ; M. Florent PAILLÉ ; M. Yves WITKOWSKI.

Absentes excusées : Adeline DEBREUILLE (procuration à Liliane MASNADA)
Evelyne REY (procuration à Christelle DUCHATEAU).

Isabelle KOUDOUOVOH ET Maxime MALJOURNAL ont été nommés secrétaires de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2014.

Aucune remarque, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. LOCATION APPARTEMENT RUE DU MONTET.

Le Maire informe le Conseil Municipal que les deux appartements situés 48, rue du Montet sont libres et que des travaux de rénovation sont actuellement en cours.

Il fait part d'une demande de location pour l'un des appartements présentée par Mme Delphine THOMAS qui se propose d'effectuer une partie des travaux de rénovation.

Après avis de la commission logement, le Maire propose de louer l'appartement à Mme Delphine THOMAS pour un loyer mensuel de 475€ + 100€ mensuels de provisions de charge.

Adopté à l'unanimité.

3. BILAN DES TRAVAUX DE VOIRIE.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Bugey Sud exerce la compétence voirie sur les voies communales classées. Dans ce cadre, elle effectuera cette année sur notre commune les travaux suivants :

- Réfection de la Rue du Montet : 1 970 € 60 HT
- Réfection d'une partie de la rue du Cotter (70 m linéaire) : 17 862 € 50 HT avec reconstitution de la structure chaussée ou 9 683 € 40 HT sans reconstitution.

La commune prend en charge financièrement les travaux suivants qui ont déjà été réalisés :

- Réfection Chemin de Claire fontaine/Vernaz : 30 246 € 85 TTC
- Réfection des allées du cimetière : 17 044 € 42 TTC

Le Conseil Municipal prend note de ces travaux.

4. AIRE DE JEUX DU CLOS MONTFALCON.

Le Maire informe le Conseil Municipal que les aires de jeux n'ont pas fait l'objet d'un contrôle de sécurité depuis 2003 et que certaines de leurs structures sont défectueuses.

Jacqueline ROSSI présente les devis suivants :

- Mise en sécurité et remplacement d'une figurine au Clos Montfalcon : 932 € 40 TTC
- Maintenance des aires de jeux : 1 272 € TTC
- Mise en sécurité aire de jeux Sous Betey : 252 € TTC.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

5. MISE EN PLACE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.) A LA RENTREE 2014.

Philippe REVEL présente le dossier pour la rentrée :

62 élèves sont inscrits aux TAP sur un effectif prévisionnel de 79.

Plusieurs ateliers sont complets : arts plastiques, animation scientifique, immersion anglaise, « Soyons savants » et d'autres le sont quasiment : chant choral, aide aux devoirs.

La commission doit faire face à quelques difficultés, par exemple, 6 enfants auxquels on ne peut à ce jour proposer un atelier. Tout est mis en œuvre pour que le mardi 2 septembre, tous les élèves puissent bénéficier dans les meilleures conditions d'activités de qualité.

L'atelier lecture et l'histoire locale ont été abandonnés par manque d'inscriptions.

Le dossier de demande de subvention, 50 euros par enfant et par an est en cours de finalisation.

Rappel : le ramassage scolaire s'effectuera comme les années précédentes **uniquement à 16h30**.

Le Maire remercie la commission scolaire pour son travail remarquable.

6. MOTION DE SOUTIEN PRESENTEE PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE.

Le Maire présente au Conseil Municipal une motion de soutien à l'association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat en demandant :

- un réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- un arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense.
- une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

7. INFORMATIONS DIVERSES.

➤ Ouverture du bureau de Poste : le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu M. GIAI-MINIET, Directeur de la Poste, venu présenter les nouvelles propositions d'horaires d'ouverture du bureau de Poste de Virieu le Grand à compter du 03/11/2014, de 9h à 12h les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, soit 15 heures par semaine au lieu de 24 heures actuellement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'engager des discussions avec la Poste pour refuser la diminution des heures d'ouverture actuelles.

➤ Commission Communication : Christine BRUYAT indique :

- que l'élaboration de la charte graphique du nouveau du site internet est en cours.
- que le 2^{ème} bulletin municipal est prêt et sera distribué les 26 et 27 juillet.

➤ Concours Fleurissement : Il y a une dizaine d'inscriptions actuellement et des photos seront prises pour effectuer le classement au cours du mois de septembre.

Dominique DE GRÉGORIO remercie Florent PAILLÉ pour l'installation de la pompe sur le rond-point.

➤ Florent PAILLÉ évoque le problème du stationnement des véhicules sur la chaussée devant la boucherie et la boulangerie. Le Maire répond que cette question fera l'objet d'un projet global d'étude du stationnement et de la circulation dans le village.

➤ Dominique de GREGORIO demande si des travaux sont prévus à l'église. Le Maire indique qu'ils seront envisagés dans un projet global de rénovation du quartier.

➤ Philippe REVEL signale que des jeunes du quartier de Bety lancent des pierres sur les chats.

➤ Christelle DUCHATEAU signale que le toit d'une maison Route d'Hauteville est en mauvais état et que des déchets ont été déposés sur le trottoir. Jacqueline ROSSI indique que la mise en sécurité du toit a été effectuée par les services techniques et que ces problèmes font l'objet de négociation avec le locataire et le propriétaire.

La séance est levée à 18h45.